

# L'ENVIRONNEMENT TERRAIN D'ACTION SYNDICALE POUR UNE TRANSITION JUSTE!



## LES ACTES DU 3<sup>ÈME</sup> FORUM INTERSYNDICAL

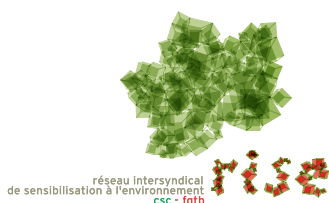
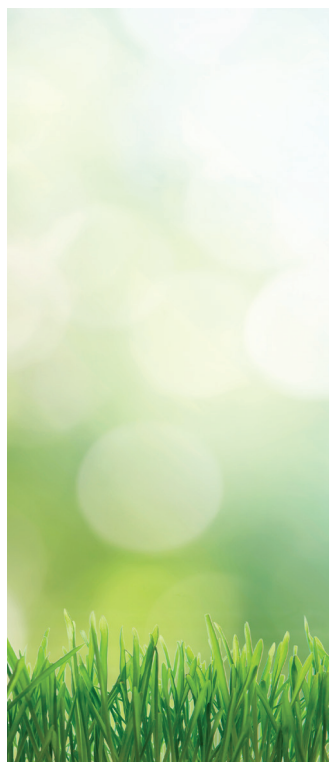
### Agir dans l'entreprise pour la juste transition

Face aux immenses défis sociaux et environnementaux, nos économies et nos sociétés sont obligées de se transformer en profondeur. Pour ouvrir le chantier de cette transition, les ailes wallonnes de la CSC, de la FGTB et de la CGSLB ont mobilisé plus de 300 délégués à l'occasion d'un forum intersyndical exceptionnel le 22 novembre au Palais des Congrès de Liège.

Plus que jamais, les syndicats entendent incarner une force de proposition face à un modèle de développement qui a atteint ses limites. La **transition juste** est l'alternative à l'austérité, défendue par les syndicats de toute l'Europe pour sortir des crises - sociale, économique, environnementale - auxquelles nous sommes confrontés. Nos économies et nos sociétés sont en effet amenées à se transformer en profondeur pour réduire leur dépendance à l'énergie, répondre aux changements climatiques et s'orienter vers un mode de vie accessible... à 10 milliards d'humains!

Cette politique requiert des investissements publics et privés dans l'énergie, la recherche et développement, les transports en commun, les énergies renouvelables... Les pouvoirs publics et les entreprises portent une grande part de responsabilité pour mener ce changement. L'entreprise qui adapte trop tard ses produits ou services fait courir un risque à ses travailleurs. Par exemple, en 2008, le secteur automobile a détruit 140 000 postes aux USA<sup>1</sup>, touché de plein fouet par la crise financière et la mutation tardive vers les voitures moins gourmandes.

Mais si les travailleurs sont directement concernés, ils peuvent aussi accompagner le changement, voire l'anticiper de différentes manières. Plusieurs délégués de secteurs aussi divers que les ascenseurs, les hôpitaux, l'industrie agroalimentaire, les banques, ou encore la SNCB ont témoigné des situations auxquelles ils avaient été confrontés. La transition n'est donc pas réservée à l'industrie. Dans tous les secteurs, on peut déjà par exemple orienter les économies sur l'énergie plutôt que sur l'emploi ou sur les salaires. De quels leviers disposent les délégués dans leurs entreprises et plus largement les militants pour orienter une transition économique qui soit socialement juste? Cette question était au cœur des débats des ateliers du forum intersyndical. ●



[1] Selon le US Bureau of Labour.



## Table des matières

Les piliers d'une transition juste > 3

Comment les délégués perçoivent-ils la situation sur le terrain de l'entreprise (ateliers du matin)? > 4

Huit thèmes pour décliner complètement la transition juste! > 9

L'avis d'acteurs de transition > 12

Témoignages de délégués > 13

Analyse & perspectives > 15

Le forum en quelques chiffres > 16

Programme de la journée > 17

Garder une trace, témoigner & agir! > 18

À vous de jouer! > 19

## Remerciements

Merci à tous les délégués qui ont participé activement à ce forum, aux intervenants qui ont enrichi les débats de leur expertise et aux membres du personnel des trois organisations qui ont prêté main forte avec enthousiasme aux organisateurs pour l'animation et l'organisation.





## Les piliers d'une transition juste

Benjamin Denis, conseiller à la Confédération Européenne des Syndicats (CES) a présenté la transition juste comme une politique créative d'emplois stables avec une forte dimension sociale: «Il ne s'agit pas d'une économie qui se contenterait de quelques adaptations cosmétiques «vertes». Ce n'est pas non plus une rupture radicale avec le système économique actuel, mais un changement progressif vers une économie respectueuse des gens et de l'environnement. Il ne faut pas opposer l'industrie traditionnelle et les secteurs innovants qui ont eux aussi besoin des apports du métal, de l'acier, de la chimie...».

Les cinq piliers de cette transition sont:

- 1. la régulation.** La transition économique doit faire l'objet d'un cadre réglementaire strict avec des objectifs contraignants et des délais précis;
- 2. l'innovation dans les secteurs émergents et industriels classiques.** Des emplois «verts» et décents peuvent être créés grâce à des investissements nationaux dans les (nouvelles) technologies à faible niveau de carbone, dans la R&D et l'innovation, ainsi que par le transfert de technologies;
- 3. la formation.** Une évolution de l'économie doit s'accompagner de la promotion des politiques de formation tout au long de la carrière pour réactualiser les compétences des travailleurs;
- 4. la participation des travailleurs.** Le changement implique la participation de tous. Par exemple, éviter aux travailleurs l'achat de deux voitures par ménage suppose d'impliquer toutes les parties dans la réflexion. Pour une question d'efficacité et de légitimité, la concertation doit assurer cette participation;
- 5. la protection sociale** assure un cadre essentiel à la transition. Sans ce cadre, l'emploi décent, la santé et la sécurité des travailleurs ne sont pas garantis. En particulier, la protection sociale doit inclure des mécanismes de soutien pour les travailleurs victimes des mutations économiques. ●



## Comment les délégués perçoivent-ils la situation sur le terrain de l'entreprise (ateliers du matin) ?

À la suite de l'intervention de Benjamin Denis, les délégués participant au forum ont été répartis en huit ateliers d'appropriation afin de répondre à deux questions :

- a. Quelles initiatives sont déjà prises dans mon entreprise qui vont dans le sens de la transition juste ?
- b. Quelles sont les pistes qui permettraient d'aller vers une transition juste ?

### 1. Considérations générales

La transition juste comme réponse aux défis écologiques tels que le changement climatique requiert une vision globale, de long terme et porteuse de sens en termes de projet de société et de vision collective.

Actuellement, nous sommes à la croisée des chemins. Les stratégies économiques et politiques de court terme perdurent. Néanmoins, des exemples réussis en matière d'efficacité énergétique ou d'innovation technologique voient le jour dans certains secteurs et dans certaines entreprises, de même que des projets innovants voient le jour, tels que les « Initiatives de transition », au départ des « Villes en transition ».<sup>2</sup>

Se pose plus fondamentalement, pour les délégués, la question de la relance et de la croissance économique dont nous aurions besoin qui soient différenciées selon les activités à développer, durables et socialement justes.

En effet, la transition juste se heurte à de nombreux dilemmes : comment concilier durabilité sociale et durabilité environnementale ? Comment concilier l'intérêt de chacun, à la fois, en tant que travailleur et en tant que citoyen ? Comment améliorer la qualité de vie dans un environnement préservé ? Comment faire face à l'urgence économique et sociale, tout en développant une volonté politique de changement à long terme ?

La formation apparaît comme une donnée essentielle de la transition juste car le développement et l'adaptation des compétences est incontournable dans le cadre, à la fois, du déficit de l'Europe sociale qui aboutit à la mise en concurrence des travailleurs entre les Etats membres et du développement de filières intégrées d'activités au niveau de la Wallonie.

L'Alliance Emploi-Environnement (AEE) est un premier pas dans le bon sens. Néanmoins, en l'état actuel des choses, il est difficile d'évaluer le nombre d'emplois créés et dans quelles mesures ces emplois peuvent être considérés comme « verts ». Par ailleurs, on assiste à un manque de cohérence au niveau des différentes offres de formation : FOREM, IFAPME, CEFA, Promotion sociale... Il s'agit d'être vigilant car la formation tend à devenir un marché en expansion en soi pour les entreprises privées.

[2] [http://villesentransition.net/transition/pages/initiatives/les\\_initiatives\\_de\\_transition](http://villesentransition.net/transition/pages/initiatives/les_initiatives_de_transition)





Sur le plan des politiques publiques, la généralisation des cahiers des charges intégrant des clauses sociales et environnementales au niveau des marchés publics devraient s'imposer de manière contraignante. De la même façon, l'offre de transport en commun apparaît insuffisante, en particulier au niveau de la desserte des zones industrielles, les politiques publiques de mobilité mettant l'accent sur la responsabilité individuelle (vélo, covoiturage) au détriment de solutions collectives.

Les délégations syndicales, que ce soit au niveau des conseils d'entreprise ou des CPPT, ont conscience qu'elles représentent un levier fondamental pour la transition juste.

## 2. Quelles initiatives sont déjà prises dans les entreprises qui vont dans le sens de la transition juste ?

En règle générale, les entreprises peuvent se répartir en plusieurs catégories au vu de leurs efforts en faveur de la transition juste.

- Les entreprises qui continuent dans la logique « Business as usual » et qui cherchent avant tout à réduire leurs coûts de production, y compris au détriment de leur impact sur l'environnement, l'emploi ou les conditions de travail.

### GS4, transport de fonds

« Rien n'est encore fait en faveur de l'environnement. Pas de recyclage, les sacs ne sont utilisés qu'une seule fois. La valise contient des produits dangereux. La sécurité des travailleurs et du public est en jeu. »

- Les entreprises qui, surfant sur la vague « verte », mettent l'accent sur la communication pour se donner une image irréprochable sur le plan de la préservation de l'environnement mais agissent très peu en réalité (greenwashing).

### Une entreprise du secteur bancaire

« Les fonds de pension sont présentés sous l'angle d'un placement équitable. Ils servent en réalité à acheter des terres arables dans des pays subsahariens en passant par des structures d'investissement tierces ! »

- Les entreprises dont l'activité est a priori polluante mais qui néanmoins consacrent le maximum de moyens pour la réduction de leur impact environnemental.

### Liège Airport

« L'aéroport mène une politique offensive en matière d'écologie sous la pression des syndicats et des riverains. Par exemple : chauffage des bâtiments par géothermie, audit énergétique avec utilisation d'éco-cartes, sensibilisation des travailleurs. C'est l'exemple type d'une entreprise polluante qui fait son métier de manière propre au plan de l'environnement. »





- Les entreprises qui réalisent des projets dans certains domaines (gestion des déchets, énergies renouvelables, utilisation rationnelle de l'énergie (URE) et des ressources, épuration des eaux et des fumées, mobilité...) mais pas dans d'autres.

#### **Imerys**

« Nous nous sommes battus pour avoir une station d'épuration. C'est le travail de la délégation, l'action en CPPT et les menaces de la Région wallonne qui ont eu gain de cause. Par contre, on dépend fortement de l'électricité. L'entreprise a une facture mensuelle très élevée de l'ordre de 900 000 € et aucune politique de mobilité ! Il n'y a pas de transports en commun accessibles et la gare de Visé est à 3 km. »

- Les entreprises dont l'activité s'inscrit, par essence, dans le cadre du développement durable.

#### **SPA Monopole**

« L'entreprise a pour objectif une empreinte carbone nulle à l'horizon 2025. Les déchets sont triés depuis longtemps. Une station d'épuration fonctionne depuis 3 ans. L'environnement est l'image de marque de l'entreprise. Les progrès sont continus. À présent, par exemple, on utilise de l'encre végétale. »

Ce faisant, les projets réalisés par les entreprises sur le plan de la préservation de l'environnement peuvent avoir un impact plus ou moins favorable sur l'emploi et les conditions de travail.

#### **Knauf**

« Le respect de l'environnement ne nous met pas dans un mode « création d'emplois » mais, par contre, on augmente beaucoup la flexibilité. »

#### **Belfius**

« Les travailleurs reçoivent une participation sur les efforts réalisés en matière d'URE. L'utilisation du vélo pour les déplacements domicile-lieu de travail fait partie du temps de travail. »

#### **Knauf Insulation**

« Les délégués ont constaté que les investissements répétés au niveau environnemental (déchets, mise aux normes, nouveaux modes de production...) ont généré la création d'emplois collatéraux. »

Concrètement, la transition juste dans l'entreprise se traduit par : des actions en faveur de l'environnement (tri des déchets, utilisation rationnelle des ressources, épuration des eaux usées...), des efforts en matière d'efficacité énergétique (pour les procédés, le transport de marchandises...), le recours à des sources d'énergies renouvelables (géothermie, cogénération, panneaux solaires, éoliennes...), une mobilité plus durable (mobilité douce, plans de déplacement d'entreprise, projet de mobilité de zoning...). Dans certains cas, ces projets sont soutenus par un travail syndical. La plupart du temps, le





rapport de force syndical est encore insuffisant pour induire une transition énergétique ou sur le plan de l'utilisation des ressources au bénéfice des travailleurs.

Le respect de l'environnement n'engendre pas automatiquement la création d'emplois. Il peut dans certains cas contribuer à son maintien. Par contre, il aboutit souvent à une plus grande flexibilité du travail.

Quoi qu'il en soit, les motivations dont elles se prévalent sont rarement purement de l'ordre de la responsabilité sociétale. Les entreprises agissent en fonction de leur intérêt économique et financier (réduction des coûts énergétiques), en raison de la contrainte (respect de la législation), sur base des demandes spécifiques des clients ou de la pression des consommateurs.

Les délégués constatent que le critère de qualité revêt une importance croissante pour les clients, qu'il s'agisse d'entreprises en aval ou de particuliers. Or, dans ce critère de qualité figure le respect de l'environnement, au même titre que les conditions de travail. C'est ainsi que dans certains secteurs, une recherche de la qualité à tous les niveaux et aux différents stades de la filière de production est observée.

Se pose enfin la question de l'efficacité des instruments de marché et, en particulier, du système d'allocation des quotas de CO<sub>2</sub> pour inciter les entreprises à réduire leurs émissions. Les délégués soulèvent le fait que la vente des quotas excédentaires, que ce soit à la suite d'une attribution trop généreuse ou d'une réduction d'activités, a permis, malgré la réglementation, à un certain nombre d'entreprises de réaliser des bénéfices importants. Qui plus est, la revente des quotas correspond, dans les faits, à une délocalisation des émissions (fuites de carbone) et pas à des résultats réels.

### 3. Quelles sont les pistes qui permettraient d'aller vers une transition juste ?

Dans l'objectif de soutenir davantage le travail syndical en matière de transition juste et de contraindre les entreprises à réaliser davantage d'efforts, la majorité des délégués sont demandeurs :

- de plus de régulation au niveau social et environnemental, assortie de sanctions en cas de non-respect. L'adoption de normes communes au niveau européen en matière de sécurité et d'environnement, ainsi qu'une harmonisation sociale par le haut apparaissent essentielles ;
- de compétences syndicales accrues et des lieux de concertation élargis. Le développement de CPPT de zoning, à titre d'exemple, serait porteur de sens pour obliger les entreprises à agir de manière moins individuelle et à collaborer entre elles sur certains aspects. On pense bien sûr aux plans de déplacement mais d'autres pistes existent telles que la valorisation par certaines entreprises des déchets produits par d'autres entreprises. Un délégué cite l'exemple de la réutilisation de la laine de verre.



Sur le plan des mesures et politiques d'entreprises qui permettraient une utilisation plus rationnelle des ressources et de l'énergie, en lien avec la relance économique et le progrès social, toute une série de pistes sont mises en avant :

- la charge à reporter sur l'employeur de la responsabilité d'amener les travailleurs sur leur lieu de travail;
- l'investissement dans le développement technologique et l'innovation;
- la relocalisation des filières afin d'éviter les transports inutiles, de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> et de créer des emplois locaux, si possible non délocalisables (par exemple, dans le secteur de la construction ou des panneaux photovoltaïques);
- l'adoption d'une taxe carbone dont les modalités restent à définir;
- l'étiquetage du coût en CO<sub>2</sub> des produits;
- le soutien aux syndicats dans l'Union Européenne ou le reste du monde afin de les aider à progresser sur le plan social;
- l'obligation de réaliser un bilan environnemental annuel;
- la mise en place d'un conseiller environnement au niveau des zones industrielles;
- le renforcement de la formation continue;
- la régulation des marchés financiers afin de freiner la spéculation;
- le développement de services publics éthiques et efficaces;
- la simplification des procédures administratives;
- l'intégration de l'environnement dans les plans globaux de prévention et les plans annuels d'action;
- etc.

Il s'agirait d'analyser également de manière prospective, les emplois perdus et ceux qui pourraient être créés par une politique de transition juste et de définir, sur cette base, les qualifications qui devraient être développées, en particulier chez les jeunes, afin qu'ils puissent s'orienter au niveau de leur parcours scolaire. ●





## Huit thèmes pour décliner complètement la transition juste!

Face à ces enjeux, les délégués participant au forum du 22 novembre se sont penchés sur les pistes qui pourraient conduire à une transformation progressive de l'économie wallonne en vue d'une redistribution plus équitable des richesses, une sécurité sociale forte, une participation accrue de tous les acteurs de la société et des syndicats en particulier, l'optimisation de l'innovation technologique et un meilleur respect de l'environnement.

Huit thèmes concrets ont ainsi été proposés et discutés en autant d'ateliers, dans le but de permettre aux participants d'identifier les pistes qui leur semblaient les plus judicieuses à suivre afin de mettre en œuvre une transition juste vers une société bas carbone. Pour chaque piste, la marge de manœuvre syndicale permettant leur mise en œuvre a été identifiée.

Les principales pistes ont alors été soumises à un panel d'experts pour évaluer leur intérêt et leur faisabilité. Dans ce rôle de coach, ont été choisis différents acteurs de la transition : Philippe Morvannou (économiste à Syndex), Laurent Vogel (Institut Syndical Européen), Pierre Ozer (Géographe à l'ULg) et Laurence Lambert (Conseillère au Cabinet du Ministre de l'Environnement). La diversité de leurs approches, adroitement servie par l'animation de Marc Molitor, journaliste à la RTBF, a rendu l'exercice particulièrement intéressant. Les avis de ces acteurs de la transition sont synthétisés plus loin dans le document.

### Atelier 1 - Investir massivement dans les énergies renouvelables

L'énergie est l'une des ressources dont l'utilisation devra évoluer radicalement car elle est au cœur de deux contraintes puissantes qui se renforcent l'une l'autre, provoquant des risques importants pour la suite des activités humaines et l'environnement : le caractère fini des réserves des ressources énergétiques non renouvelables et l'impact des émissions générées par leur utilisation sur le climat. Investir massivement dans les énergies renouvelables aurait pour bénéfice de se libérer de cette double contrainte.

**La piste sélectionnée : veiller à maintenir au moins 80% de l'emploi dans le métier de base de l'entreprise.**

### Atelier 2 - Faire reconnaître les services publics comme des agents essentiels pour la transition

Des services publics bénéficiant des moyens suffisants pour agir sont sans doute nécessaires pour garantir l'accès aux biens et services communs comme l'énergie, les transports, l'eau... Ils ont un rôle à jouer pour que la transition bénéficie d'un cadre réglementaire strict assurant par là une régulation contrôlée de manière démocratique.

**La piste sélectionnée : renforcer les services publics comme garants d'une transition éthique et cohérente.**





#### Atelier 3 - Développer des balises pour la qualité des emplois dans l'industrie

Pour qu'emploi vert rime avec emploi décent, il faut que leur création s'inscrive dans un cadre de protection sociale forte et intègre des mécanismes d'accompagnement et de formation adaptés aux secteurs en mutation.

**La piste sélectionnée :** politiques publiques permettant des conversions réussies. La formation continue des travailleurs est également un enjeu majeur.

#### Atelier 4 - La place des jeunes dans une société en transition

Déjà particulièrement exposés par la crise, les jeunes ont bien sûr une place privilégiée dans une société en transition. Ils sont à l'initiative d'expériences d'organisations alternatives à nos modèles traditionnels et sont dans l'obligation de se construire un avenir dans un monde qui devra faire face à des défis immenses.

**La piste sélectionnée :** l'embauche en contrat à durée indéterminée doit être une priorité pour ouvrir aux jeunes un projet d'avenir.

#### Atelier 5 - Les technologies bas carbone, porteuses d'emplois verts ?

La plupart des processus et technologies utilisés aujourd'hui sont inféodés à des modèles de production et de consommation dispendieux et qui ne garantissent plus l'emploi. L'implémentation de nouvelles technologies, bas carbone, aura-t-elle un effet positif sur la création d'emplois de qualité ?

**La piste sélectionnée :** chaque processus industriel doit être contraint au recyclage et la recherche doit être stimulée.

#### Atelier 6 - Entre contrôle et initiative : le rôle du délégué

Le délégué agit comme régulateur dans l'entreprise pour que les droits et le bien-être des travailleurs soient respectés. Dans le cadre d'une transition juste et non brutale, peut-être faudra-t-il que ce rôle évolue et qu'il prenne des initiatives de propositions pour éviter une transformation non démocratique et le greenwashing.

**La piste sélectionnée :** la réglementation CPPT doit ouvrir aux délégués davantage de possibilités d'agir et d'initier des questions environnementales (comme en Flandre).



#### Atelier 7 - Développer des CPPT de zoning pour une mobilité concertée

La proposition ici est d'élargir le niveau de la concertation à une échelle qui dépasse le cadre de l'entreprise : sur des matières qu'une transition juste devra aborder comme l'énergie, les déplacements, la gestion des déchets et l'accès aux ressources, l'idée est de réunir les délégations de plusieurs entreprises partageant le même site géographique pour le bien commun des travailleurs concernés.

**La piste sélectionnée : rendre contraignant le cadre légal existant pour obliger les zones d'activités à organiser la mobilité alternative des travailleurs en créant, par exemple un plan mobilité de zone.**

#### Atelier 8 - La transition est-elle vraiment nécessaire ?

Et si on continuait comme si de rien n'était ? Faut-il vraiment changer le modèle ? Un atelier pour confronter les éléments qui posent question, pour discerner le vrai du faux, pour se convaincre qu'il vaut mieux agir maintenant pour ne pas subir demain...

**La piste sélectionnée : l'harmonisation de la fiscalité et des normes au niveau européen est nécessaire pour créer un cadre juste à la transition. Un ajustement aux frontières pour les produits importés qui ne respectent pas les normes socio-environnementales réduirait le dumping. ●**





## L'avis d'acteurs de transition

### Laurent VOGEL - ETUI

« Pour moi l'essentiel est de reconnaître le rôle important des organisations syndicales dans la transition juste. Il faut créer des mécanismes de contre-pouvoir dans l'entreprise afin de prendre des décisions correctes. Ceci est aussi vrai dans la société. Il n'y aura pas de transition juste s'il n'y a pas d'égalité et de justice sociale, et là, les syndicats ont un rôle absolument important à jouer ! »

### Laurence LAMBERT - Cabinet du Ministre Henry

« La première chose à l'issue de ce forum est le choix du thème, important et central. Parce qu'aujourd'hui, l'utopie ce n'est pas la transition juste, mais c'est de penser qu'on va pouvoir continuer à consommer et à produire comme on l'a fait jusqu'à présent. Le pouvoir politique peut pousser cette transition par une série de choses, comme agir au niveau du cadre réglementaire, donner un incitatif et encadrer ceux qui ont envie de travailler dans ce processus de transition. »

### Philippe MORVANNOU - Syndex

« Aujourd'hui, la transition juste est un concept qui peut paraître abstrait alors que pour sauvegarder nos modes de vie et notre emploi, elle est absolument centrale. Pour permettre une meilleure efficacité énergétique et une meilleure efficacité matière, pour que la transition vers une économie bas carbone soit juste, le rôle de l'Europe est de mobiliser l'ensemble de ses travailleurs au travers des organisations syndicales. Il s'agit surtout de mettre en œuvre de nouvelles technologies, de nouvelles manières de produire, de nouvelles manières de consommer afin de maintenir des emplois, à la fois compétitifs et à la fois industriels. »

### Pierre OZER - ULg

« Une transition radicale est nécessaire pour la sauvegarde de notre environnement, pour maintenir la biodiversité, mais également pour réduire les effets du changement climatique annoncé. Pour ce faire, des solutions technologiques et comportementales existent. Il faudra absolument, dans les années et les décennies qui viennent, changer de mode de société. Il est donc urgent d'agir. Des solutions existent dès à présent et il faut les mettre en application. » ●



## Témoignages de délégués

### Pfizer - Santé Animale

« Au sein de mon entreprise, il a été mis en place une équipe « Énergie ». Son but est de traquer les possibilités d'économie d'énergie dans tous les services et par là de diminuer les émissions de carbone de l'usine. Cette équipe est multidisciplinaire. Elle est composée de travailleurs de différents départements. En tant que déléguée, je participe activement à toutes les réunions de l'équipe « Énergie ». Je me forme grâce aux formations environnement organisées par le syndicat. De cette manière je suis plus attentive aux aspects « Énergie », transition juste et empreinte carbone à relever au CPPT et au CE dans mon entreprise. Notre rôle en tant que syndicaliste c'est aussi de partager notre expérience sur le terrain avec d'autres travailleurs, pour qu'ils puissent à leur tour créer ce type de dynamique au sein de leur entreprise. »

### Burgo - Pâte à papier

« Mon entreprise, une usine de pâte à papier, a réalisé pas mal d'efforts en matière de gestion des déchets. Il faut dire que ces efforts étaient nécessaires vu le coût élevé de l'élimination des copeaux, des écorces et de la fibre. La solution de la valorisation énergétique a été mise en place. L'avantage pour l'entreprise est qu'elle réalise ainsi des économies et reçoit des certificats verts. Au niveau de la délégation syndicale, nous avons joué un rôle régulateur et sauvé des emplois grâce au développement du secteur de l'énergie. Des travailleurs ont été recyclés grâce à l'investissement dans la cogénération. »

### Swift - Messagerie financière

« Chez Swift, nous avons mis en place un système de virtualisation afin d'augmenter notre efficacité énergétique, et installé une unité de cogénération à l'huile de colza. Le système est actuellement en test à la crèche de l'entreprise. Dans les aspects « Mobilité », tous les transports publics sont remboursés à 100% par l'employeur. Les vélos sont très encouragés. Nous avons accès à toute l'infrastructure nécessaire pour favoriser leur utilisation : des vestiaires, des douches, des places de stationnement, etc. Notre employeur intervient à hauteur de 21 centimes d'euro au km.

En tant que délégué, mon rôle a été principalement axé sur la mobilité. Je suis un cycliste quotidien depuis de nombreuses années et membre du GRACQ. J'essaie de motiver les collègues en montrant l'exemple. Nous avons réussi à convaincre notre employeur de revoir la politique sur la voiture de société. Ce n'est pas parce que j'ai une voiture de société que je ne peux pas avoir de vélo. Justement, ceci permet à chacun d'avoir un panel de possibilités et d'opérer son choix le plus intelligemment et le plus efficacement possible. >>



En matière de biodiversité, nous avons fait intervenir un botaniste qui a réalisé le recensement complet de la flore et de la végétation des 25ha de parc de l'entreprise. Ces informations ont été transmises au gestionnaire du parc pour étayer son argumentaire en faveur de la protection de cette zone contre des incivilités, les parkings sauvages par exemple. Ce travail lui a aussi permis de confronter sa gestion quotidienne du parc avec les recommandations du botaniste et nous sommes peut-être, grâce à cela, en phase de signer une Charte Natagora. Nous avons également réalisé une visite mycologique du parc, sensibilisant ainsi le personnel sur la richesse de l'environnement dans lequel nous sommes installés.

Enfin, nous voulons transformer notre cantine pour qu'elle soit le plus durable et plus équitable possible. Une stagiaire éco-conseillère y travaille actuellement. Nous avons organisé une livraison de paniers de fruits et légumes bio, avec un coût minime pour l'entreprise.

On parle de transition juste et pour moi, ces actions en font typiquement partie.» ●





## Analyse & perspectives

### L'utopie a changé de camp...

La transition juste, telle que la conçoit aujourd'hui l'ensemble du monde syndical, se voit par d'aucuns taxée d'irréalisme. Changer de modèle économique, imaginer les bouleversements technologiques profonds qui nous mèneront vers une société bas carbone, rétablir des rapports plus équitables entre acteurs sont autant de changements radicaux qui paraissent en effet inaccessibles à l'heure où le seul dogme de la croissance semble faire l'unanimité chez nos dirigeants politiques.

C'est pourtant afin de donner corps à cette « utopie » que 320 travailleurs de tous secteurs se sont mobilisés lors de ce forum exceptionnel. Pour eux, l'utopie a définitivement changé de camp : car c'est bien la poursuite d'un « modèle injuste du point de vue social, insoutenable du point de vue environnemental et inefficace du point de vue économique » - selon les termes de la CSI - qui est devenue irréaliste.

### Passer à la vitesse supérieure

Les travailleurs n'en sont pas moins lucides quant à l'ampleur de la tâche et la nature des obstacles à franchir. De l'industrie à la construction en passant par le non-marchand, le secteur public, l'enseignement, tous les secteurs sont concernés. De nombreuses équipes syndicales sont déjà à pied d'œuvre. Mais il faut bien convenir que, dans l'ensemble, les changements sont trop timides. Lors du forum, une série de leviers ont été identifiés pour passer à la vitesse supérieure. Ils ont été présentés dans le document. Mais ces leviers ne se suffisent pas à eux-mêmes. Une société plus économe, plus sobre en ressources, riche en emplois décents peu délocalisables suppose un contexte global plus favorable.

### Rendre le contexte propice à la transition

Les pouvoirs publics doivent être réhabilités face au marché dans un rôle de programmation, de régulation et de financement de la transition. Un investissement public massif devrait mobiliser l'activité économique autour du projet de société bas carbone, en l'accompagnant d'un soutien dans l'enseignement, la formation continuée et la recherche. Cette option implique une rupture avec l'austérité dont le résultat est moins de réduire la dette des états que de creuser encore l'endettement des ménages les plus précaires, ceux qui consomment déjà l'entièreté de leur revenu pour des besoins essentiels.

### Pour une transition accessible à tous

Puisque ce qui est en jeu n'est ni plus ni moins que la réorientation de nos modes de vie, la clé est évidemment l'adhésion de tout un chacun. Cette adhésion nécessite d'impliquer la concertation sociale à tous niveaux dans cette programmation. Mais ce n'est pas suffisant. Comme l'a souligné le professeur Pierre Ozer, qui comptait parmi les experts, les exclus de la transition se comptent déjà au sein d'une population qui n'a pas accès aux primes à l'isolation, à la reconversion énergétique de leurs logements ou à des transports publics dignes de ce nom. La transition passe donc aussi par redistribution égalitaire des richesses. Concrètement, cette redistribution s'opère par une fiscalité plus juste, une protection sociale renforcée, un meilleur partage du travail disponible. Les trois syndicats s'emploieront donc à creuser les pistes évoquées lors du forum sans perdre de vue ces conditions indispensables, afin de faire de l'environnement un terrain d'action syndicale pour une transition juste !



## Annexes

### Le forum en quelques chiffres...

#### Sondage sur le vif

Mis au point par une spin off de la région liégeoise, des boîtiers électroniques ont été distribués aux participants du forum pour qu'ils puissent réagir « en direct » sur base de questions qui apparaissaient sur écran et qui étaient expliquées simultanément par un animateur à intervalle régulier. Les questions ont porté sur le mode de transport choisi par les participants, sur leur motivation à participer au forum, sur leur connaissance du concept de transition après l'exposé introductif, sur l'implication du secteur tertiaire mais aussi sur les suites que chacun compte réserver à sa participation au forum.

C'est, par exemple, le programme proposé pour le forum et l'envie de rencontrer d'autres délégués sur ces questions qui a principalement motivé les 320 militants présents à cette occasion.

En début de journée, le niveau de connaissance sur le thème de la transition est jugé quasi nul pour 16% des participants et flou pour 30% d'entre eux. Seul un cinquième des participants sait déjà comment agir dans son entreprise.

L'exposé en matinée de Benjamin Denis fait mouche puisqu'à la suite de celui-ci, ce n'est pas moins de 73% du public qui estime urgent ou important d'agir. 10% des votants restent dans le flou.

La conclusion de la journée donne le ton sur les suites que chacun souhaite donner à la journée : 26% souhaitent continuer à se former, 14% vont aborder la question avec les collègues de travail, 13% vont explorer la question dans leur entreprise et 13 autres % ont l'intention d'inscrire un point à l'ordre du jour de leur CE et/ou CPPT.

#### Du CO<sub>2</sub> investi, du CO<sub>2</sub> épargné !

L'événement a été la source de 4,7 tonnes de CO<sub>2</sub> (± 15 kg de CO<sub>2</sub> par participant). L'essentiel est dû aux déplacements (67%). Toutefois, on pointera qu'un pourcentage élevé de participants a opté pour les transports en commun (61%).

Les émissions de CO<sub>2</sub> issues de l'événement sont l'équivalent d'un parcours de 33 000 km avec une voiture efficace ou de la production de 3 500 kg de papier ou la production de 1 700 kg d'acier.

Il faut toutefois souligner que les prévisions de CO<sub>2</sub>logic pour ce type d'événement étaient fixées à ± 15 tonnes de CO<sub>2</sub>. Nous avons donc été 3 fois meilleurs !

Cette empreinte carbone est annulée grâce à la participation des syndicats dans le projet de compensation carbone soutenu par CO2logic. Ce projet certifié pour les Nations Unies finance la collecte des déchets et la production de biogaz dans les rues de Dar es-Salaam en Tanzanie. ●





## Annexes

### Programme de la journée

#### > Dès 8h30

Accueil, café & défi carbone

#### > 9h30 >> 12h15

• Introduction > Marc BECKER, Secrétaire national CSC.

#### • « La transition juste, un projet syndical d'avenir pour nos emplois »

Intervention > Judith KIRTON-DARLING, Secrétaire confédérale  
à la Confédération Européenne des Syndicats.

• Débat avec la salle > Christian LOCHET, Secrétaire régional wallon CGSLB.

#### • « L'environnement terrain d'action syndical, parole de délégué »

Présentation de 5 actions syndicales menées dans différents secteurs.

#### La matinée fut entrecoupée de séquences interactives décoiffantes...

• Ateliers d'échange

« La transition juste dans l'entreprise, de quoi s'agit-il? »

#### > 12h15

Repas sain, savoureux & durable

#### > 14h00

• Ateliers thématiques (voir ci-contre)

« Pistes & marges de manœuvre syndicales - la perception des délégués »

• Panel

« Pistes & marges de manœuvre - la perception d'experts »

Avec la participation de Philippe MORVANNOU (Syndex),  
Laurent VOGEL (ETUI), Pierre OZER (ULG), Laurence LAMBERT  
(Cabinet du Ministre de l'Environnement).

Débat animé par Marc MOLITOR de la RTBF.

• Conclusions > Thierry BODSON, Secrétaire général FGTB Wallonne.

#### > 16h30

Clôture. Remise du cadeau aux participants du défi carbone.



# L'ENVIRONNEMENT TERRAIN D'ACTION SYNDICALE POUR UNE TRANSITION JUSTE!



## Garder une trace, témoigner & agir!





## À vous de jouer! Mémo pour des réunions où convivialité rime avec sobriété<sup>3</sup>

### En règle générale

Prendre les dispositions qui s'imposent pour assurer le confort, la convivialité et l'échange entre les participants...

- prendre des mesures **collectives et individuelles** qui diminuent l'empreinte écologique de la réunion;
- mesurer et communiquer le progrès accompli (... bien entendu, ne réunir que quand la réunion est nécessaire et veiller à son efficacité).

### Transport

- Choisir un emplacement accessible en transports en commun.
- Proposer aux participants une fiche d'accessibilité, un site de covoiturage.
- Favoriser le covoiturage et le transport en commun dans le remboursement des frais.

>> [www.eventpool.be](http://www.eventpool.be)

### Alimentation

- Chercher des traiteurs qui tiennent compte de l'impact environnemental de leurs produits et préparations: pas trop de viande, un maximum de produits locaux, de saison... Il faut chercher, comparer les devis. Tous les fournisseurs ne sont pas correctement informés ou sensibilisés. Ceux qui le sont ne pratiquent pas forcément des prix concurrentiels.
- Privilégier les pauses avec produits du commerce équitable et innover (fruits selon la saison).
- Favoriser les contenants les plus appropriés (tasses, gobelets personnels...) selon l'usage.

### Lieu de réunion

- Choisir un lieu de réunion bien proportionné à l'événement (à la réunion), si possible sobre et équipé pour le tri sélectif.
- Désigner un responsable anti-gaspi qui veille à l'utilisation rationnelle de l'éclairage et du chauffage dans les salles de réunion (adapter la température au plus juste).

### Ressources

- Limiter au maximum l'usage du papier, les gadgets.
- Inviter au tri sélectif des déchets et rappeler la cascade des 3R (Réduire > Réutiliser > Recycler).
- Prendre des mesures qui **augmentent la sensibilisation** et l'information des participants sur ces questions: distribution d'informations sur l'impact de nos gestes, sur des mesures utiles qui réduisent notre facture CO<sub>2</sub>, tentative de quantification collective de notre impact (questionnaire remis aux participants).

### Se fixer des objectifs ambitieux

- Organiser un événement ou une réunion neutre en carbone n'est pas chose évidente. À chacun d'imaginer le meilleur équilibre entre idéal et pragmatisme. Mais il est utile de fixer des objectifs mesurables ambitieux.
- Il est également possible de compenser financièrement - à des prix très accessibles - les émissions de CO<sub>2</sub> qui n'ont pas pu être évitées, en investissant dans un projet de coopération certifié. ●

(3) Mémo utilisé pour l'organisation du Forum Intersyndical sur la Transition Juste du 22/11/2012.



# L'ENVIRONNEMENT

## TERRAIN D'ACTION SYNDICALE

### POUR UNE TRANSITION JUSTE !



#### > Pour les affiliés à la FGTB :

##### **CEPAG**

Rue Haute 42 >> 1000 Bruxelles

T 02 506 83 96

F 02 502 73 92

cepag@rise.be

#### > Pour les affiliés à la CSC :

##### **FEC**

Chaussée de Haecht 579 >> 1031 Bruxelles

T 02 246 32 54

F 02 246 30 10

fec@rise.be

#### > Pour les affiliés à la CGSLB :

##### **BDS**

Boulevard Poincaré 72-74 >> 1070 Bruxelles

T 02 558 53 13

F 02 558 51 51

bds@cgsלב.be

Éditeurs responsables: Thierry Bodson, CEPAG, Rue Haute 42 >> 1000 Bruxelles - Thierry Dock, FEC, Chaussée de Haecht 579 >> 1031 Bruxelles - Christian Lochet, BDS, Boulevard Poincaré 72-74 >> 1070 Bruxelles.



réseau intersyndical  
de sensibilisation à l'environnement

csc - fgtb



**CELLULE  
MOBILITÉ** FGTB



**CEPAG**

**BDS**



Wallonie